

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MUNTZENHEIM

SEANCE DU 12 DECEMBRE 2016

Président : M. Marc BOUCHÉ, Maire

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

C'est Monsieur Marc FRIEH qui est désigné pour assurer cette fonction.

2) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 14 NOVEMBRE 2016

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des Conseillers présents et représentés.

3) INFORMATIONS DU MAIRE

** M. le Maire a signé les arrêtés suivants depuis le 14 novembre 2016 :*

- réglementation de la circulation et du stationnement rue des Laboureurs à l'occasion d'une cérémonie au Centre de secours, le 19 novembre 2016 ;
- non-opposition à la déclaration préalable de Monsieur Frédéric PERRIN pour la pose de 3 fenêtres de toit au 8 rue du Lieutenant Dobler ;
- réglementation de la circulation et du stationnement dans diverses rues, à l'occasion du Chemin de Noël organisée le 10 décembre 2016 ;
- non-opposition à la déclaration préalable de Monsieur Claude LEON, pour le remplacement des portes extérieures et des volets, ainsi que l'installation d'un portail au 3a rue du Niederfeld ;
- réglementation de la circulation et du stationnement impasse du Burgarten le 5 décembre 2016,
à l'occasion de travaux de réfection de l'entrée de cette voie.
- permis de construire une maison au 9 rue du Sésame, accordée à Monsieur Paulo DA CONCEICAO.

**autres informations*

* Monsieur le Préfet du Haut-Rhin était invité par La Poste à l'inauguration de la « Maison de Services au Public » du 3 novembre 2016. Par courrier du 16 novembre 2016, il remercie Monsieur le Maire de l'accueil qui lui a été réservé et des échanges directs et utiles qu'ils ont partagés.

* Monsieur le Maire et un Adjoint font le point de la situation dans la zone d'activités :

- Après le terrain réservé pour le Crédit Agricole, un deuxième terrain de 29 ares, terrain N°4 s'est libéré ;
- les signatures d'achat de terrain par les entreprises vont débiter le jeudi 22 décembre puis le mercredi 28 décembre ;
- le transformateur sera livré le 13 décembre mais ne sera mis en service qu'en janvier ;
- les enrobés sur le passage piéton vers l'Espace Ried Brun ont été posés ;
- les massifs béton de supports des passerelles piétonnes, qui font la jonction entre l'agglomération et l'ERB, ont été réalisés. Les passerelles seront posées mi-janvier.
- les câbles 20.000 volts ont été raccordés, les lignes seront mises hors-tension le 3 janvier 2017

et la dépose des anciens câbles commencera le 9 janvier 2017.

Commune de Muntzenheim

2/5

* Un Adjoint signale la fin des travaux des rues du Niederfeld et des Ecrevisses, la pose des panneaux est prévue dans le marché.
La pose d'un nouveau revêtement à l'entrée de l'impasse du Burggarten est également achevée.

*Monsieur le Maire signale que la salle des fêtes sera le siège d'une exposition des écoles du Ried Brun, du 15 au 20 mai 2017. Les Associations qui utilisent régulièrement la salle seront prévenues.

TRANSFERTS A COLMAR AGGLOMERATION SUITE A LA DISSOLUTION DE LA CCPRB

Le transfert des résultats EAU et ASSAINISSEMENT à Colmar Agglomération devra être approuvé par une délibération du conseil municipal, qui reprendra en détail les montants ci-dessous :

Pour les résultats du budget annexe EAU (19 129.62 €)

- un titre au compte 7788 pour 3 479.16 €
- un mandat au compte 1068 pour 22 608.78 €

Pour les résultats du budget annexe ASSAINISSEMENT (28 569.19 €)

- un mandat au compte 678 pour 34 871.45 €
- un titre au compte 1068 pour 6 302.26 €.

Compte tenu de la fermeture de la Trésorerie de Muntzenheim au 31 décembre 2016, les pièces ne pourront plus être prises en charge cette année, il faudra donc prévoir les crédits nécessaires au budget primitif de 2017.

A l'unanimité des Conseillers présents et représentés, le Conseil municipal décide de transférer à Colmar Agglomération les résultats des budgets annexes EAU et ASSAINISSEMENT de la Communauté de Communes du Pays du Ried Brun dissoute au 31 décembre 2015, selon le détail ci-dessus.

AVENANT AU BAIL AVEC LA POSTE

Suite à la création de la « Maison de Services au Public », La Poste propose un avenant au bail de location des locaux situés 12 rue de Colmar signé le 9 juillet 2014.

A l'unanimité des Conseillers présents et représentés, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant au nom et pour le compte de la Commune.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET DE 2017

L'article L.1612-1 du CGCT dispose que, dans le cas où le budget n'a pas été adopté avant le premier janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif est en droit, du 1er janvier de l'exercice jusqu'à l'adoption du budget, de mettre en recouvrement les recettes et d'engager, de liquider et de mandater les dépenses de la section de fonctionnement dans la limite de celles inscrites au budget de l'année précédente.

Il est en droit de mandater les dépenses afférentes au remboursement en capital des annuités de la dette venant à échéance avant le vote du budget.

En outre, jusqu'à l'adoption du budget ou jusqu'au 15 avril, l'exécutif peut, sur autorisation de l'assemblée délibérante, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Commune de Muntzenheim

3/5

A l'unanimité des Conseillers présents et représentés, le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à engager, à partir du 1^{er} janvier 2017, des dépenses d'investissement avant le vote du budget de 2017, dans la limite de ¼ des crédits inscrits aux chapitres 20, 21 et 23 du budget 2016, en tenant compte des décisions modificatives.

chapitres	budget 2016 + décisions modificatives	¼ avant vote du budget 2017
20	53.260,00	13.315,00
21	268.867,48	67.216,87
23	2.000,00	500,00

CREATION D'UNE COMMISSION DE GESTION DU « VERGER CONSERVATOIRE COMMUNAL »

Cette commission sera chargée de gérer le verger conservatoire communal, de proposer des animations avec les enfants de la maternelle.

A l'unanimité des Conseillers présents et représentés, le Conseil municipal élit comme membres de cette Commission les Conseillers suivants :

Monsieur Jean-Marie HAUMESSER
Madame Sandrine RICHTER
Monsieur Marc MISBACH
Monsieur Claude REIGNIER

La Commission ainsi créée décide d'élire Monsieur Jean-Marie HAUMESSER comme Président.

Des personnes extérieures à la commission sont prêtes à apporter leur soutien à ce projet.

DESIGNATION D'UN DELEGUE SUPPLEANT AUPRES DE L'ASSOCIATION FONCIERE

Monsieur Marc MISBACH est nommé délégué suppléant du Conseil Municipal auprès de l'Association Foncière de Muntzenheim. Pour rappel, Monsieur André HUSSER en est le délégué titulaire.

SUBVENTIONS

Monsieur le Maire propose d'allouer des subventions non prévues au budget.

A l'unanimité des Conseillers présents et représentés, le Conseil municipal est d'accord pour que ces subventions soient versées

INFORMATIONS DES COMMISSIONS ET AUTRES

*** urbanisme**

L'Adjoint, Président de cette Commission, rend compte de la réunion du 3 décembre 2016. La Commission a étudié un dossier de demande de permis de construire dans la zone d'activité, et a émis un avis favorable.

*** voirie**

L'Adjoint, Président de cette Commission, rend compte de la réunion du 10 décembre 2016.

La Commission a visité les rues du Niedefeld (tronçon sud) et des Ecrevisses, dont les travaux de réfection totale viennent d'être achevés. Elle propose :

Commune de Muntzenheim

4/5

a) pour le tronçon sud de la rue du Niedefeld :

- le maintien du double sens de circulation, avec priorité au sens sud-nord ;
- l'interdiction de stationner dans la partie la plus étroite ;
- de matérialiser des places de stationnement le long du côté ouest de la rue (propriété de Monsieur Rebert Arthur).

b) pour la rue des Ecrevisses :

- de refixer le panneau de signalisation qui indique l'impasse.

A l'unanimité des Conseillers présents et représentés, le Conseil municipal donne son accord à la réalisation des propositions faites par la Commission d'urbanisme.

* Conseil d'Ecole

Il a été rendu compte de la réunion du 10 novembre 2016.

Les élections du Conseil d'école ont eu lieu le 9 octobre 2016, avec un taux de participation des parents de 71,11%. Les 7 sièges ont été pourvus.

La répartition par classe des 170 élèves est détaillée, avec identité des enseignants, ainsi que l'identité des intervenants extérieurs.

Un avenant au Projet d'Ecole 2016 et un autre au Projet de Réseau sont présentés.

Un appel est lancé aux parents d'élèves disponibles les vendredis après-midi, pour encadrer les groupes lors de l'emprunt de livres à la bibliothèque.

Les sorties « piscine » sont détaillées et les encadrants extérieurs sont cités.

Les enfants ont participé à diverses animations et cérémonies : 11 novembre, Téléthon, Saint Nicolas, fête de Noël au cours de laquelle un livre sera offert à chaque élève par la Municipalité, ainsi qu'un goûter.

La Commune assure l'organisation de l'accueil de quelques enfants entre 7 h 30 et 7 h 50.

Les activités proposées à l'occasion des TAP donnent toujours satisfaction.

Le règlement scolaire intérieur et le PPMS ont été approuvés.

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 20 septembre 2016. En plus est dorénavant imposé un exercice « attentat-intrusion », qui lui s'est déroulé le 11 octobre 2016.

La Conseillère municipale, Vice-Présidente du CCAS, a informé du fonctionnement du CCAS et des demandes qui peuvent lui être adressées.

Le Conseil municipal des jeunes va remettre un gilet jaune à tous les élèves du CP ainsi qu'aux nouveaux élèves des autres niveaux.

Le Conseil d'Ecole remercie la Municipalité de la somme de 500 € mise à disposition du Conseil municipal des jeunes. Celui-ci a consacré cette somme à l'acquisition de matériel pédagogique complémentaire, suite à l'ouverture d'une classe de maternelle.

« Le Conseil d'Ecole remercie chaleureusement Madame Béatrice CHATILLON, dont le contrat d'Assistante de Direction s'est achevé le 15 novembre 2016. Toute l'équipe pédagogique et tout le Conseil d'Ecole déplorent la suppression de ce poste, qui était devenu indispensable au bon fonctionnement de l'école, tant sur la forme que sur le fond ».

DIVERS

* Madame Emma STINNER remercie la Municipalité qui lui a rendu visite et du cadeau qui lui

a été offert le jour de ses 80 ans.

* de gros « nids de poule » sont visibles au niveau du carrefour rue de Colmar-rue Principale (boulangerie), ainsi que devant le restaurant « Le P'tit Muntz » ;

* rue Arrière : il est proposé de créer une bande cyclable dans la partie à sens unique ;

Commune de Muntzenheim

5/5

* Centre de Secours : les lambris des façades sont en mauvais état.

Monsieur Marc FRIEH propose de les remplacer par des clins en fibrociment teintés dans la masse. Monsieur Claude REIGNIER propose quant à lui des panneaux de « Fundermax » comme à l'école sur l'extension du périscolaire.

Plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Maire déclare la séance close à 22 h 30.